

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 86613

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les conclusions du rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites de juin 2015. Le rapport met en évidence plusieurs moyens de rétablir l'équilibre financier du système d'ici à 2060, comme la hausse du taux de prélèvement obligatoire ou encore l'allongement de la durée de cotisation. Le nombre de cotisants au système de retraite rapporté au nombre de personnes à la retraite a diminué rapidement, laissant entrevoir le vieillissement de la population. L'arrivée massive de nouveaux retraités, accentuée par l'effet de noria, augmente le montant global des pensions. La croissance du montant des cotisations et la hausse de l'âge de départ à la retraite semblent donc inévitables pour garantir la pérennité du système. Le rapport insiste légitimement sur l'équité entre les générations, entre les hommes et les femmes mais également sur l'équité entre les cotisants. C'est pourquoi il aimerait savoir si les efforts demandés seront répartis de manière équitable entre les travailleurs du privé et du public, comme ceux de la SNCF et de la RATP, qui bénéficient actuellement de régimes spéciaux.

Données clés

Auteur: M. Gérald Darmanin

Circonscription: Nord (10e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 86613 Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5818 Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)